

INFOLETTRE

DG ET DA DES CPE



Infolettre No15_14 mai 2026

Le printemps est une période particulièrement active dans vos milieux et plusieurs dossiers importants avancent actuellement à l'APCPE. Cette infolettre vise à vous tenir informés des développements en cours et des outils disponibles pour vous soutenir dans votre gestion quotidienne.

AGA de l'APCPE

Le 4 juin prochain aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'APCPE. Vous avez reçu une invitation par courriel et vous pouvez être accompagnés de vos deux délégués parents administrateurs de votre conseil d'administration.

Lors de cette rencontre, nous vous présenterons notamment :

- le rapport annuel;
- les grands dossiers de 2025-2026;
- les priorités et projets de 2026-2027;
- les élections au conseil d'administration (2 postes vacants et 1 poste en élection).

Vous souhaitez vous impliquer davantage au sein de l'APCPE? Nous vous invitons à faire parvenir un courriel à la DG. Le CA tient environ cinq rencontres par année, généralement les mardis de 9 h à 12 h.

Nous espérons vous compter parmi nous en grand nombre.

Facturation 2026-2027 et politique de cotisation

Comme déjà mentionné dans une communication, l'APCPE s'est inscrite aux taxes. Nous sommes toujours en attente de nos numéros de taxes pour vous faire parvenir la facturation qui couvrira les années 2026-2027. Puisque nous sommes conscients que cette inscription aux taxes a des impacts financiers pour vous, le CA de l'APCPE a décidé de geler la cotisation des membres pour les deux prochaines années.

Vous devriez recevoir votre facture d'ici la fin du mois de mai. Nous vous demandons de régler rapidement la facture lors de sa réception. Pour bénéficier d'un arrangement de paiement, veuillez contacter la DG.

Afin de faciliter notre planification administrative, nous vous demandons de nous informer d'ici la fin du mois de mai si votre CPE ne souhaite pas renouveler sa cotisation pour 2026-2027. Après ce délai, les modalités prévues à la politique de cotisation s'appliqueront.

25 ans de l'APCPE

Comme vous l'avez sûrement vu passer dans votre boîte courriel ou sur nos réseaux sociaux, l'APCPE a célébré ses 25 ans d'existence le 8 mai dernier.

Depuis maintenant 25 ans, l'APCPE accompagne les directions de CPE dans les nombreux défis liés à la gestion, aux relations de travail et à l'interprétation de la convention collective. Nous sommes très fiers de poursuivre cette mission avec vous.

Un comité travaille actuellement à la préparation d'un événement spécial qui aura lieu en novembre prochain. Cet événement sera une belle occasion de réseauter, d'échanger et de réfléchir ensemble aux enjeux actuels et futurs de notre réseau.

Nous vous partagerons plus de détails prochainement.

Groupes de codéveloppement

Nous avons dû reporter le démarrage des groupes de codéveloppement à septembre 2026 afin d’assurer des groupes complets et des échanges enrichissants.

- Groupe des DA : il reste 1 place;
- Groupe des DG : il reste 3 places.

Vous avez jusqu’en juillet 2026 pour nous signifier votre intérêt par courriel.

Rencontres des membres

Le 27 mars dernier, nous avons tenu un échange entre membres portant sur l’article 18 relatif aux congés annuels. À la suite des discussions et des questions soulevées, un guide d’interprétation a été développé afin de mieux soutenir les membres dans l’application de cet article.

Le 30 avril dernier, nous avons également tenu une rencontre des membres portant sur l’article 16 « Horaires de travail ». Plus de 55 personnes ont participé à cet échange, qui a permis à plusieurs membres de partager leurs réflexions, leurs pratiques et leurs bons coups en matière de gestion des horaires. À la suite de cette rencontre, un guide d’interprétation a été développé et ajouté à la section de l’article 16 « Horaires de travail » dans le guide d’interprétation de la convention collective.

Prochaine rencontre des membres

Devant l’intérêt suscité par ces échanges et les guides produits à la suite des rencontres, nous poursuivrons cette formule avant la période estivale avec une discussion portant sur l’article 12 « Remplacement temporaire et liste de rappel ».

 Date : 10 juin 2026  Heure : 13 h à 15 h

Une invitation Teams vous a déjà été transmise.

N’hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions de thèmes pour les prochaines rencontres.

Formation : gestion plainte de harcèlement psychologique

Les 27 mai et 4 juin prochains, l’APCPE est fière de s’associer à l’expertise de l’une de ses membres afin d’offrir une formation sur la gestion des plaintes de harcèlement psychologique.

Mina Ameer, DG du CPE Cartierville et médiatrice accréditée, partagera des outils concrets et des bonnes pratiques pour mieux intervenir dans ce type de situation complexe.

Cette formation est offerte gratuitement dans le cadre de votre cotisation.

Bons coups des membres

Dans les prochaines éditions de l’infolettre, nous souhaitons prendre l’habitude de souligner les bons coups de nos membres, afin de vous partager les bonnes pratiques.

 **Voici le bon coup du mois de mai :**

Dans le cadre de la relocalisation et fusion de 2 de nos installations, nous allons ouvrir une pouponnière dans la nouvelle installation et qui n’était pas existante dans les anciennes. Pour ce faire, nous devons discuter des horaires de la pouponnière avec le syndicat et l’équipe de travail.

Nous souhaitons que l’équipe de travail puisse avoir des heures fixes : un horaire de pouponnière d’ouverture et l’autre de fermeture pour couvrir la plus grande plage horaire.

Afin, de nous assurer de l’aval de la majorité des travailleuses, nous avons passé par le comité de relations de travail (CRT). Ensemble, nous avons discuté des arguments à présenter à l’équipe de travail. Je me suis dit à répétition : « fais confiance à l’intelligence collective! ».

Il faut préciser que toutes les travailleuses du CRT étaient en accord avec les arguments présentés. Elles les ont bonifiés. Donc, je n’étais plus la seule à porter ce projet de changement. Nous étions 4 dans le CRT à porter ce projet.

Les éducatrices du CRT ont présenté à l’équipe de travail quel serait le scénario d’accueil à la pouponnière si nous respectons l’ancienneté des horaires (le pire scénario), et le scénario avec des horaires fixes (scénario souhaité).

Nos arguments en lien avec la qualité éducative étaient les suivants :

- Une seule éducatrice qui accueille les parents de la pouponnière.
- La transmission d’informations du parent à l’éducatrice se fait une seule fois.
- Une seule éducatrice qui informe les parents de la pouponnière lors des départs
- Une intégration plus en douceur pour les poupons
- Une intégration sécurisante est une intégration plus courte.
- Nous avons ressorti des exemples des années passées des intégrations qui étaient très longues à cause des changements d’éducatrices.

Résultat :

La majorité des travailleuses a choisi le scénario des horaires fixes pour la pouponnière.

Cette démarche nous rappelle à quel point la collaboration, la transparence et l’implication des équipes peuvent favoriser l’adhésion au changement lorsque celui-ci est présenté dans une perspective de qualité éducative et de bien-être des enfants.

Mounia Ayouni, DG, CPE Bottine Filante

Vous avez mis en place une pratique innovante, une idée mobilisatrice ou une solution inspirante dans votre CPE? N'hésitez pas à nous écrire pour partager vos bons coups dans une prochaine édition de l'infolettre afin d’inspirer d’autres membres du réseau.

Indice des prix à la consommation (IPC)

À la suite de la publication des données statistiques du Canada, nous avons reçu la confirmation que les travailleuses sont admissibles à un ajustement de leur rémunération lié à l’IPC. Conformément aux ententes, cet ajustement salarial devra être versé en octobre 2026.

Par ailleurs, puisque cette augmentation concerne l’ensemble des salariés de la fonction publique, nous sommes actuellement en attente de données complémentaires provenant du Conseil du Trésor.

Nous vous tiendrons informés lorsque nous aurons plus d’information d’ici juin ou juillet

Conclusion

Nous savons à quel point les directions de CPE doivent actuellement conjuguer avec de nombreux enjeux humains, administratifs et organisationnels. L’APCPE demeure mobilisée pour vous soutenir concrètement dans votre réalité quotidienne.